



RÉCRÉO PARC

De nature extraordinaire.



CONTENU

GUIDE DU CAMPEUR	3
HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART	3
ACCUEIL	3
STATIONNEMENT	3
TRANSPORT DES ÉQUIPEMENTS	3
SITES PRÊT-À-CAMPER ET LOCATIONS DE TENTE	3
INSTALLATIONS ET SERVICES	4
RESPONSABILITÉS DU CAMPEUR	4
POLITIQUE DE RÉSERVATION	4
POLITIQUE D'ANNULATION	5
RÈGLEMENTATION DU CAMPING URBAIN	6
CHIENS	6
FEUX DE CAMP ET FEUX DE CUISSON	6
CIGARETTE ET CIGARETTE ÉLECTRONIQUE	7
FAUNE ET FLORE	7
COUVRE-FEU	7
ÂGE DES CAMPEURS	7
ALCOOL ET SUBSTANCES ILLICITES	8
RESPONSABILITÉS	8
ARMES ET FEUX D'ARTIFICES	8
VISITEURS	8

GUIDE DU CAMPEUR

Afin d'assurer un séjour des plus agréables au RécréoParc, nous vous demandons de prendre connaissance des informations suivantes.

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

- + L'enregistrement (*check-in*) des campeurs et des visiteurs doivent OBLIGATOIREMENT se faire entre 15 h 00 et 20 h 00 directement au Pavillon d'accueil. Il est obligatoire de nous téléphoner si vous pensez arriver à une heure tardive.
- + Le départ (*check-out*) des campeurs doit être fait avant 12 h 00. Dans le cas échéant, un surplus vous être facturé.
- + Les visiteurs peuvent restés sur le site du camping jusqu'à 23 h 00 de la même journée. Passé 23 h 00, les visiteurs n'ont plus le droit d'être sur le site. Remorquage à leurs frais.

ACCUEIL

- + Tout locataire d'un site doit s'enregistrer dès son arrivée au Pavillon d'accueil.
- + Des frais additionnels de 5\$ par visiteur sont exigés. Un bracelet sera remis à ces visiteurs.

STATIONNEMENT

- + L'accès au camping se fait par le stationnement P3. Les véhicules ne sont pas autorisés dans le camping urbain et/ou dans le parc.
- + Les frais de stationnement est inclus dans avec la location d'un site de camping.
- + Le(s) véhicule(s) des campeurs doit en tout temps être identifié(s) à l'aide d'une vignette de stationnement-camping.
- + Les visiteurs n'auront pas de vignette de stationnement, mais des bracelets qui leur permettent de rester sur site du Camping.

TRANSPORT DES ÉQUIPEMENTS

- + Des chariots pour le transport de votre équipement sont mis à votre disposition dans le stationnement P3 et aux aires communes.

SITES PRÊT-À-CAMPER ET LOCATIONS DE TENTE

- + Le numéro de carte de crédit est exigé lors de votre arrivée. À la suite de l'inspection de votre emplacement, un montant sera pris s'il y a lieu.
- + Ces unités sont non-fumeur et les animaux y sont interdits.
- + Clé perdue : des frais additionnels de 50\$ vous seront facturés.



L'entente ci-dessous vise à s'assurer que vous soyez informés des frais à acquitter en cas de problématique lors d'une réservation sur l'une de nos plateformes de bois. Voici les exemples de problématiques pouvant survenir et les frais associés:

Exemples de problématique	Frais à acquitter
Bris de la plateforme	50\$
Frais de ménage supplémentaire	50\$
Feu à l'emplacement privé et non à une aire commune	50\$
Départ tardif (après 12h)	50\$
Non-respect des règlements	50\$
Non-respect du couvre-feu (23h)	50\$
Non-respect des règlements entourant les chiens	150\$

J'ai pris compte de cette entente et je, _____, consens à laisser la plateforme de bois dans le même état que celui dans lequel elle se trouvait à mon arrivée, c'est-à-dire propre et intacte. Je comprends que le non-respect de cette entente amène des frais prédéfinis, tels qu'évoqués ci-haut, qui seront prélevés directement par carte de crédit.

Signature : _____ Date : _____



INSTALLATIONS ET SERVICES

- + Chaque site peut accueillir un maximum d'une tente. Seulement les poêles de style « Coleman » à propane sont autorisés.
- + Chaque site de camping possède une plateforme de bois avec ancrages, un poteau pour corde à linge, un coffre de rangement et un support à vélo ancré dans le sol. Pour les cadenas et les cordes, vous pouvez en acheter au Pavillon d'accueil.
- + Les aires communes sont des points de rassemblement pour les campeurs. On y trouve un point d'eau potable, une toilette chimique, un gazébo éclairé (où nous pouvons trouver des prises USB), plusieurs tables de pique-nique et un espace détente autour de l'aire à feu.
- + Le Pavillon d'accueil qui est accessible de 8 h 00 à 20 h 00 regroupe les principaux services; infirmerie, café-resto, toilettes, douches (\$), casiers (\$) et salle commune.
- + Les toilettes, les douches (\$), les casiers (\$) et la salle commune situés au sous-sol du Pavillon d'accueil sont accessibles en tout temps aux campeurs. (24h sur 24)
- + Les heures d'ouverture des différents services, dont le Café-resto et les centres de location, sont disponibles sur le site Web : recreoparc.org et au Pavillon d'accueil.
- + La Zone nautique est accessible de 5 h à 23 h 30. Cette zone est aménagée pour la pêche et la mise à l'eau de petites embarcations. Frais d'accès véhiculaire de 15\$ taxes incluses (une entrée et une sortie).
- + Le parc est accessible de 8 h 00 à 20 h 30. Vous y trouverez des aires de jeux pour enfants, un terrain de volleyball, des sentiers asphaltés et une piste cyclable.

RESPONSABILITÉS DU CAMPEUR

- + Acquitter tous les frais relatifs à son séjour.
- + Ne laisser aucun objet sans surveillance à l'extérieur de sa tente.
- + Respecter ses voisins.
- + Respecter les différentes réglementations en vigueur. (voir page 6 à 8)
- + Une personne qui contrevient aux présents règlements peut être expulsée sur-le-champ, et ce, sans remboursement ni autres avis.

POLITIQUE DE RÉSERVATION

- + Au moment de la réservation :
 - o Vous devez acquitter la totalité de votre séjour.

POLITIQUE D'ANNULATION

Jusqu'à 7 jours avant le début du séjour :

- + Votre réservation peut être annulée sans pénalité. Le montant total prélevé lors de la réservation sera remboursé selon le mode de paiement utilisé au moment de la réservation.
- + Vous pouvez également modifier votre nombre de nuitées sans frais, sous réserve de disponibilité.

De 6 à 3 jours avant le début du séjour :

- + Votre réservation **ne peut** être annulée. Il n'est donc pas possible de vous faire rembourser.
- + Vous pouvez cependant modifier vos dates de réservation sans pénalité, à condition de conserver le même nombre de nuitées ainsi que le même type d'hébergement.
- + ATTENTION : Un seul changement de date sera autorisé !!!

Moins de 72 heures avant le début du séjour :

- + Votre réservation **ne peut** être annulée ou modifiée. Le paiement effectué lors de la réservation sera conservé.



RÈGLEMENTATION DU CAMPING URBAIN

CHIENS



- + Un maximum d'un chien par emplacement est accepté, et ce, uniquement dans la boucle C.
- + L'animal doit rester en laisse en tout temps.
- + Le chien ne doit pas déranger la tranquillité des campeurs.
- + Le chien ne doit, en aucun cas, démontrer un comportement agressif.
- + Le chien ne doit pas être laissé seul sur le site.
- + Le chien n'est pas admis dans les bâtiments et à la plage. Le chien est seulement admis dans l'aire commune C.
- + Les excréments doivent être ramassés par le responsable du chien qui doit en disposer adéquatement.
- + Le propriétaire de l'animal sera tenu responsable des inconvénients et blessures corporelles pouvant résulter du comportement du chien.

* Une amende de 150\$ sera remise en cas de non-respect des règlements entourant les chiens.

FEUX DE CAMP ET FEUX DE CUISSON



- + Les feux sont permis uniquement aux aires à feu aménagées.
- + Les feux doivent demeurer de faible intensité.
- + Les feux ne doivent jamais être laissés sans surveillance et doivent être éteints avant de quitter (un point d'eau est disponible à proximité des aires à feu).
- + Vous pouvez utiliser les aires à feu aux aires communes ou un poêle de camping pour faire cuire votre nourriture. Les BBQ au propane ou au charbon sont interdits.

CIGARETTE ET CIGARETTE ÉLECTRONIQUE



- + La loi interdit de fumer à l'intérieur d'un rayon de neuf mètres d'un lieu public, incluant les aires communes.
- + Les prêt-à-camper sont non-fumeurs.

FAUNE ET FLORE



- + En continuité avec le règlement municipal, il est strictement interdit de nourrir les animaux sauvages sur l'ensemble du site. Ce règlement inclut les oiseaux.
- + Il est interdit d'abattre, d'endommager, d'enlever un arbre, arbuste, plante ou de ramasser du bois mort.
- + Ne pas laisser votre nourriture dans votre tente. Nous vous recommandons de mettre votre nourriture dans les bacs à bois installé sur la plateforme. (Nous ne sommes pas responsables des dommages faits par les animaux sauvages).

COUVRE-FEU



- + Le couvre-feu est effectif entre 23h et 8h.
- + Seules les personnes enregistrées pourront demeurer sur le site après la fermeture du parc.
- + Tout déplacement dans le parc après le couvre-feu, autre que pour des motifs valables, ne sera toléré.

ÂGE DES CAMPEURS



- + Par souci de sécurité, les enfants de 12 ans et moins doivent en tout temps être accompagnés d'un adulte.
- + L'âge minimum pour effectuer une réservation est de 18 ans. Un adulte est requis sur le site lors du séjour.

ALCOOL ET SUBSTANCES ILLICITES



- + Une consommation raisonnable d'alcool et de cannabis est tolérée sur le site du campeur.
- + Il est interdit de se promener avec une boisson alcoolisée à la main dans l'ensemble du parc.
- + La consommation, possession et vente de stupéfiants entraînera une expulsion immédiate, sans remboursement.

RESPONSABILITÉS



- + En aucun cas le RécréoParc ne peut être tenu responsable des dommages matériels ou corporels causés au campeur ou à ses invités (vol, vandalisme, feu, dommages causés par les animaux sauvages...)
- + Le campeur s'engage à respecter la quiétude et l'intégrité des lieux ainsi que la réglementation en vigueur. Une personne qui contrevient aux présents règlements peut être expulsée sur le champ, et ce, sans remboursement ni autres avis.

ARMES ET FEUX D'ARTIFICES



- + Les armes, carabines à plomb, flèches, pétards et feux d'artifice sont interdits sur l'ensemble du RécréoParc.

VISITEURS



- + Tous les visiteurs doivent s'enregistrer à la réception avant 20h et avoir quitté les lieux pour 23h.
- + Chaque campeur se rend responsable de ses invités.
- + Aucun visiteur ne sera admis à partir de 20h.
- + Des frais de 5\$ par visiteur seront facturés lors de leur arrivée. Pour les enfants en bas de 3 ans, aucuns frais ne seront facturés.